



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LOUISE

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

Lors d'une séance tenue le **2 octobre 2025**, le Conseil municipal de la municipalité de **Sainte-Louise** a adopté, par résolution, le projet de règlement suivant :

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 350-2025 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME ET LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

Ce projet de règlement modifiera le *Règlement du plan d'urbanisme numéro 275-2016* et le *Règlement de zonage numéro 277-2016* actuellement en vigueur dans la municipalité de Sainte-Louise afin de créer la zone 36Mi à partir du lot 4 481 084, qui se trouve présentement dans la zone 3P, et des lots 4 481 086 et 4 481 089, qui se trouvent présentement dans la zone 4Mi.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT

**PRENEZ AVIS QUE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SE TIENDRA
LE 11 NOVEMBRE 2025 À 19H00 AU 80, ROUTE DE LA STATION À SAINTE-LOUISE.**

Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation, pendant les heures d'ouverture du bureau municipal de Sainte-Louise au 80, route de la Station.

Donné ce troisième (3^e) jour d'octobre 2025.

Margot Rossignol
Directrice générale/Greffière-trésorière